n°35 ● Printemps 2018

Saint-Paul infos

au sommaire

2 Edito

3 Enfance

5 A l'honneur

Nos Saint-Paulais ont du talent

6 Environnement

8 Travaux

Améliorer le cadre de vie des Saint-Paulais

12 Economie

14 Manifestations

17 Solidarité

18 Associations

20 St-Paul, d'hier et d'aujourd'hui

22 Infos

24 Agenda

www.stpaul.fr Bulletin municipal de Saint-Paul-lez-Durance

Mes chers amis,

Comme nous nous y étions engagés lors de la cérémonie des vœux du 29 janvier dernier, le premier trimestre et les six prochains mois de 2018 seront extrêmement actifs.

Sur le plan des réalisations, les mois qui arrivent seront dominés par l'achèvement de la procédure du Plan Local d'Urbanisme, l'aménagement du jardin d'enfants et des travaux d'extension de la vidéosurveillance sur les zones Rourabeau et Castellet, le Parc Résidentiel de Loisirs, au bout de la rue du Martinet et au stade.

Le second trimestre ouvrira notre traditionnelle cession budgétaire, qui demeure le moment clé de l'année d'une Municipalité. Nous continuons notre politique de maîtrise des finances, et, dans la mesure du possible, nous n'augmenterons pas les taxes locales.

Saint-Paul-lez-Durance compte aujourd'hui 950 habitants et accueille sur son territoire le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) de Cadarache et ITER (de l'Anglais : International Thermonuclear Experimental Reactor, en Français : "réacteur thermonucléaire expérimental international"). Ces deux structures mondialement reconnues emploient environ 6 000 personnes pour le CEA Cadarache et 4 000 personnes pour ITER. Pour autant, la Commune ne perçoit pas un €. Tous les sites de recherche scientifique ne paient pas de taxes en France.

Saint-Paul a la chance d'être une commune qui a préservé son authenticité. Aménager notre village tout en préservant et en améliorant son cadre de vie est une priorité. Cette volonté guide nos actions tant en matière de travaux que d'embellissement de la Commune.

Ainsi, en 2017, Pays d'Aix Habitat, en collaboration avec la Mairie, a construit la résidence Eugène Reynaud qui accueille une dizaine de familles saint-paulaises mais aussi un centre médical, une salle de réunion communale et les nouveaux locaux de Saint-Paul Emplois Association et de la bibliothèque gérée par Saint-Paul Loisirs. Nous sommes également très attachés à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine : la salle des fêtes a été rénovée et le confort des utilisateurs amélioré, les travaux de restauration du retable de l'Eglise, en partenariat avec la DRAC, se poursuivent, les bâtiments publics ont été équipés pour accueillir les personnes à mobilité réduite,…

En 2018, nous poursuivrons notre travail au service des Saint-Paulais.

Bonne lecture

Pizot

Roger Pizot,
Maire de Saint-Paul-lez-Durance

Souvenir de la réception en Mairie de Saint-Paul d'une délégation de scientifiques d'Amarillo au Texas, en visite dans les installations de la Cogema, en 1996.

Bulletin municipal de Saint-Paul-lez-Durance n° 35 - Tirage : 700 exemplaires
Directeur de Publication : Roger PIZOT
Référent du comité de rédaction : Romain BUCHAUT, Jacqueline GOMEZ, Michèle CASTRO, Maryse POLASTRO, Valérie SCHENA
Photos : Saint-Paul-lez-Durance - CetC - x
E-mail : contact@stpaul.fr ou 04 42 57 40 56
Conception et réalisation : CC
www.stpaul.fr
www.facebook.com/SaintPaulLezDurance

Retour à la semaine de 4 jours à l'école communale

Depuis septembre 2017, après consultation des parents d'élèves et des équipes enseignantes, la Municipalité a décidé de repasser à la semaine des 4 jours à l'école. Dorénavant, la semaine des petits écoliers Saint-Paulais s'organise comme suit

La Garderie est ouverte, en priorité, aux enfants scolarisés sur l'école communale, dont les 2 parents travaillent ou issus de familles monoparentales. Les enfants ne remplissant pas ces conditions sont accueillis dans la limite des places disponibles, en ayant pris soin de prévenir le service la veille pour le respect des effectifs.

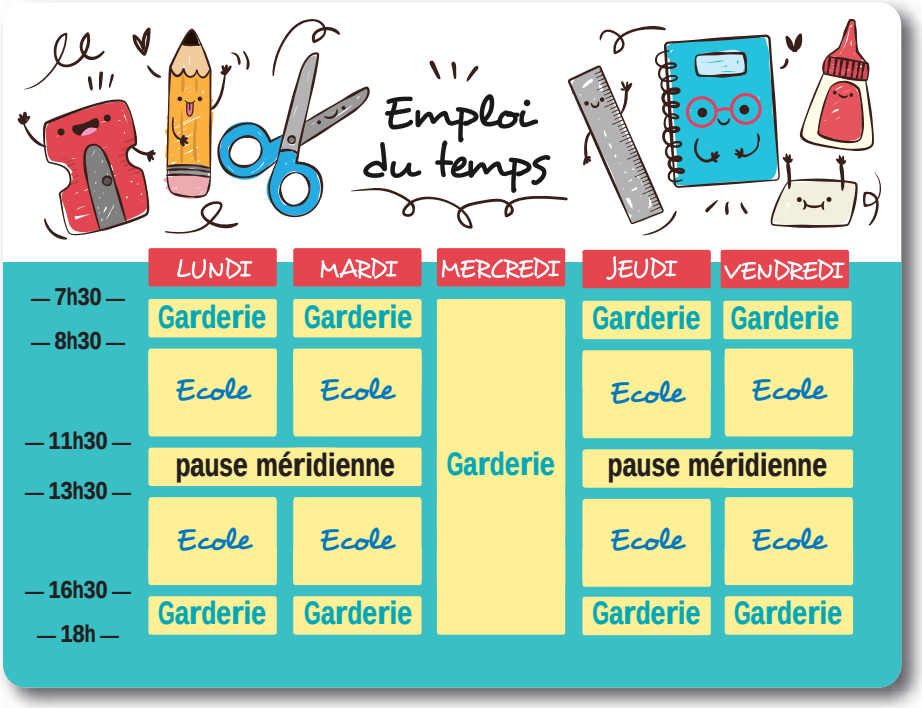

Un arbre de Noël
pour tous les enfants sages

Comme chaque année, la Commune a gâté les enfants du village et de l'école lors de l'Arbre de Noël, le Mercredi 20 décembre après-midi. Au programme, le spectacle "la Chorale du Royaume des glaces", et la distribution des cadeaux avec la présence du Père Noël et de la Mère Noël. Des séances photo avec le Père Noël ont fait plaisir aux familles.

A la cantine, c'est un repas festif de Noël qui a régalé 120 écoliers de maternelle et de primaire, ainsi que leurs enseignants. Un Père Noël en chocolat a été offert à tous les enfants.

Une école vivante, pour des enfants épanouis

Tout au long de l'année, l'école communale organise des sorties de découverte et des spectacles. Moment d'échanges et de partages, instants de joie et de détente, ces événements participent à l'épanouissement des enfants dans le cadre scolaire.

"Balounga et les Berceuses Sérères"

Ainsi, l'école, sauf les petites sections, a visité la fondation Vasarely à Aix. Cette sortie était offerte par l'association "Les Petits Mômes" et a permis une visite découverte ludique de l'œuvre de l'artiste plasticien.

Dans le cadre des septacles proposés par le Pays d'Aix (Métropole Aix-Marseille-Provence), les enfants ont bénéficié de 3 représentations gratuites :

- "Balounga et les Berceuses Sérères" avec la compagnie La Fourmidiable en février,
- "Au cœur de nos rêves" avec la compagnie Après la pluie en mars,
- "La mouette et le chat" avec la compagnie la Bouillante en avril.

L'école a aussi participé à la manifestation culturelle inaugurale de MP 2018 "Quel amour !" en février 2018. Les enfants de toutes les classes ont formé le mot "Amour" dans la cour de l'école.

"Quel amour !"

Centre Aéré : des enfants heureux !

C'est avec le mini bus de la Commune que le groupe des 9/13 ans ont pu profiter des joies de la neige lors d'une sortie à Lure le Mardi 27 Février. Malgré la météo peu clémente les enfants ont pris un grand bol d'air !!!!

Le Centre Aéré accueille les enfants à Pâques

L'accueil de Loisirs fonctionnera du 23 au 27 Avril 2018. Les inscriptions se termineront le 18 Avril 2018.

Le groupe des 9/13 ans, participera aux rencontres du Luberon qui auront lieu à la Tour d'Aigues. Cette journée regroupera 11 accueils de Loisirs. Elle sera placée sous l'égide de la DDCS* et du Parc du Luberon. Les enfants participeront à différentes activités sur le thème de l'alimentation et l'imaginaire. Le fil conducteur de la journée : "La légende de la carotte masquée".

* DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Nos Saint-Paulais ont du talent

Christelle Ponce Viale, artiste plasticienne diplômée d'une licence d'arts plastiques, peint sur toile en technique mixte et acrylique, ainsi qu'à l'aquarelle.

Elle a exposé dans différents lieux culturels de Provence, notamment en 2017 au sein de notre village.
Sa pratique évolue entre figuration et abstraction. Les contrastes de couleurs et superpositions de matières sont au cœur de ses recherches. A l'aquarelle, la figuration reprend ses droits et le blanc du papier devient lumière, passage, transition…
Contact : chri.via@free.fr

Débroussaillez, c'est toujours le bon moment

L'été dernier, la Provence a connu d'importants feux de forêts. Afin de prévenir ce risque, il est important de débroussailler son terrain, surtout avant la période estivale. Rappel des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).

Les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

Le département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt ; le débroussaillement est la principale mesure préventive à mettre en place : il est donc réglementé par le code forestier. Depuis 2014, un arrêté préfectoral reprécise les obligations des particuliers.

On entend par débroussaillement les opérations de réduction de la masse des végétaux combustibles dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Le débroussaillement, ainsi que le maintien en état débroussaillé, ne vise pas à faire disparaître l'état boisé et n'est ni une coupe rase ni un défrichement. Au contraire, le débroussaillement doit permettre un développement normal des boisements en place.

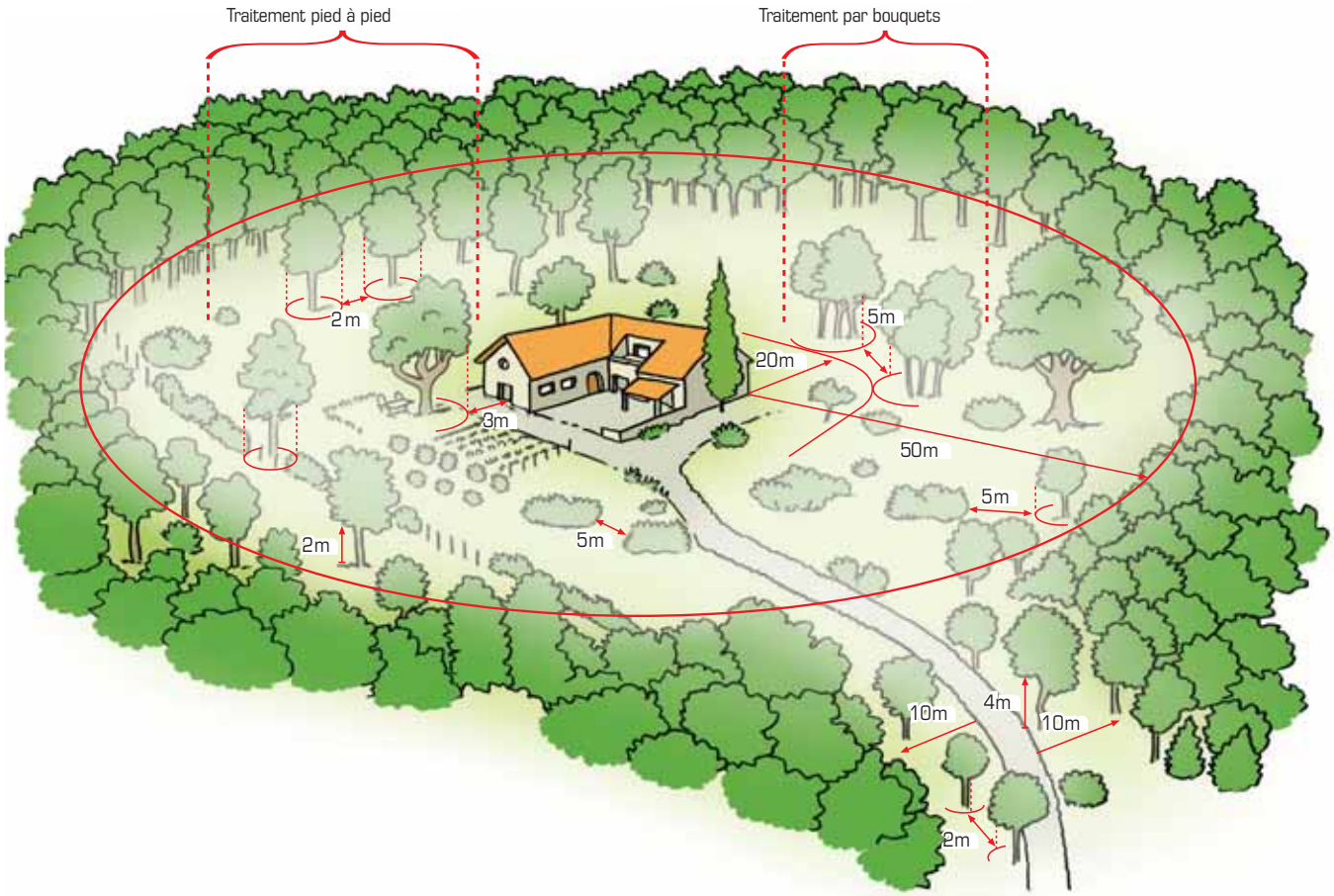

Les obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillement :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

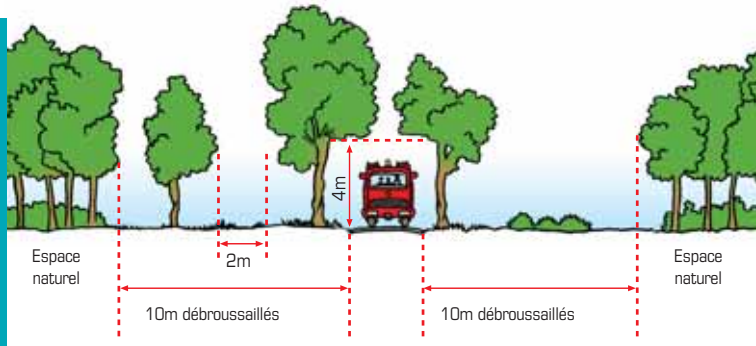

VOIES D'ACCÈS - CAS GÉNÉRAL

OLD DANS UN VERSANT

On laisse la forêt gagner jusqu'au bord des maisons : le risque incendie est élevé.

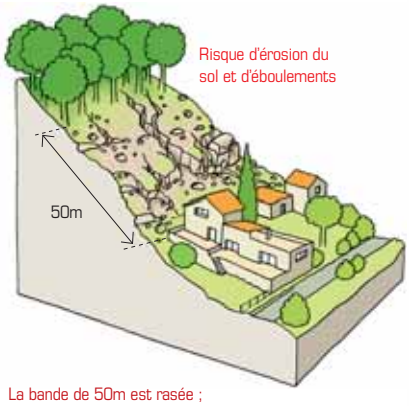

La bande de 50m est rasée ; les sols sont mis à nu et érodés : la boue et les éboulements peuvent arriver dans l'espace habité.

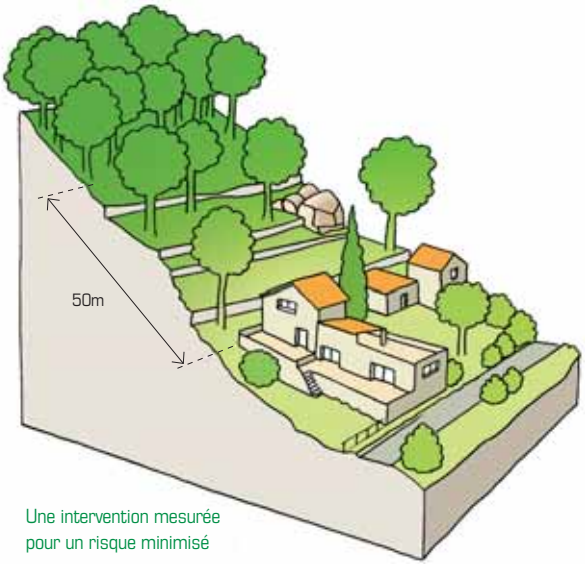

Une intervention mesurée pour un risque minimisé

La mise en œuvre du débroussaillement vise à :

- maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
  - ✔ soit par le traitement "pied à pied" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 m les uns des autres ;
  - ✔ soit par le traitement "par bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m², chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m ;
- couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;
- maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

Améliorer le cadre de vie

Aménager Saint-Paul-lez-Durance c'est construire l'avenir. C'est prendre des décisions tous les jours pour la sécurité, le bien-être et le confort des habitants. Préserver et améliorer notre cadre de vie est un travail au quotidien de l'ensemble de l'équipe municipale.

10 nouveaux logements pour les familles Saint-Paulaises

La nouvelle résidence Eugène Reynaud

Au centre du village, la nouvelle résidence Eugène Reynaud est aujourd'hui terminée. Depuis l'automne dernier, elle permet de loger une dizaine de familles saint-paulaises. Au rez-de-chaussée ont été aménagés des locaux communaux pour accueillir un centre médical, une salle de réunion et les locaux de Saint-Paul Loisirs. Saint-Paul Emplois Association y a installé ses bureaux et y accueille les demandeurs d'emploi lors de sa permanence hebdomadaire tous les mardis de 16h30 à 18h30 et le jeudi sur rendez-vous au 06 05 34 19 35.

Mise en place de caméras de vidéoprotection

Afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens, la Mairie a souhaité installer davantage de caméras de vidéoprotection. Le parc actuel est composé de 15 caméras. Prochainement, d'autres caméras seront installées à l'entrée et à la sortie des zonse d'activités, au bout de la rue du Martinet, au stade et au parc résidentiel de loisirs.

Requalification du jardin d'enfants au-dessus du théâtre de verdure

Le jardin d'enfants au-dessus du théâtre de verdure est apprécié des enfants mais aussi des promeneurs. Mais malheureusement il est aussi victime des déjections canines. Aussi pour parer à cet inconvénient il convenait de le clôturer. Les élus ont fait appel au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour réfléchir à sa requalification globale. L'objectif n'est pas simplement de le clôturer, mais de réfléchir à sa mise en valeur dans son ensemble en faisant appel à un paysagiste.

Une première étude réalisée par le CAUE a donné les premières pistes d'aménagement et un paysagiste a été mandaté en février 2018 pour la maitrise d'œuvre. Il s'agit de revoir l'entrée du jardin pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et l'agrémenter d'un portail en ferronnerie, de faire de nouvelles plantations, ajouter des bancs et des tables pour les goûters ou les pique-niques,… Lorsque le projet sera dessiné et chiffré, la commune déposera les demandes de subvention pour sa mise en œuvre.

Rappel pour tous

Une permanence de l'architecte du CAUE a lieu tous les 2ème lundis après-midi du mois. N'hésitez pas à prendre rendez vous pour des conseils gratuits.

Le projet de jardin d'enfants est en cours

La restauration du retable de l'église a commencé

Les élus en visite à l'atelier de restauration

Les travaux de restauration du retable de l'église ont commencé à la fin de l'année et devraient s'achever au printemps. Ils sont effectués dans les règles de l'art par l'entreprise ARBC spécialisée dans la restauration de mobiliers anciens. Ce retable étant classé au titre des Monuments Historiques, la Direction Régionale des Affaires Culturelles accompagne la Commune et suit les travaux. Le retable de style baroque a été réalisé en bois d'aulne sculpté, polychromé et doré.

La restauration porte sur les éléments de composition en bois sculptés, dorés ou peints et la restauration des deux tableaux : "Dieu le Père" et "l'ascension de la Vierge". Une partie du mobilier et les deux tableaux ont été déposés pour être restaurés dans l'atelier de Walter Haddad et ses collaborateurs (ARBC). Les élus de Saint-Paul ont été invités à visiter l'atelier le 22 décembre en compagnie des représentants de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

C'est un travail de nettoyage minutieux qui est mené sur les bois. Il faut nettoyer délicatement tous les éléments de décor. C'est comme cela que l'équipe de restaurateur a découvert sur la partie basse du retable des décors peints en faux marbre qui étaient cachés par plusieurs couches de peinture marron. Ces décors en faux marbre datent du XVIIIème siècle. Après cette découverte, et en concertation avec la DRAC, la décision a été prise de réintégrer les décors afin d'harmoniser esthétiquement le registre (partie basse) et de dorer la moulure du registre inférieur du retable.

L'ensemble de ces travaux est mené sous la houlette d'Odette Vanparys, Adjointe à la Culture. Ils bénéficient de subventions à hauteur de 80 % (45% DRAC, 25% Conseil Départemental 13, 10% Métropole). Prochain chantier ? Un plancher chauffant sous les bancs, car l'actuel chauffage détériore les œuvres contenues dans l'Eglise.

Un nouveau règlement pour la salle des fêtes et le stade

La salle des fêtes et le stade sont des équipements publics appréciés des Saint-Paulais et des associations qui peuvent y organiser des fêtes et manifestations.

Depuis le 1er avril, un nouveau règlement en précise les conditions de mise à disposition et les tarifs. Ne sont admises en ces lieux que les manifestations associatives (assemblées générales, lotos, spectacles, repas, représentations), réceptions familiales, à l'exclusion de toutes autres.

La mise à disposition des équipements est consentie dans un ordre de priorité décroissant :

- Aux associations saint-paulaises,
- Aux établissements scolaires,
- Aux Saint-Paulais résidant principalement sur la Commune,
- Aux personnes morales, publiques ou privées extérieures.

Le règlement complet est à la disposition des personnes intéressées en Mairie.

Des travaux pour améliorer le confort de la Salle des Fêtes

La salle des fêtes était assez inexploitable car la résonnance était très forte et le brouhaha épouvantable. Afin d'améliorer le confort acoustique, un dispositif anti-bruit (anti-écho) a été installé sur le plafond. Les murs ont également été insonorisés grâce à des tableaux absorbeurs de sons. C'est joli et efficace !

Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Dans le cadre de son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la Mairie a procédé à des travaux d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées au stade et à la salle des fêtes.

Au stade, une place réservée a été matérialisée à côté de la rampe d'accès menant à la terrasse. La buvette ainsi que l'ensemble des installations ont également été mis en accessibilité.
Le montant des travaux s'élève à 77 211€ HT subventionnés à 26% par la Réserve Parlementaire et 37% par la Métropole, la Municipalité assumant les 37% restants.

A la salle des fêtes, les travaux de mise en accessibilité sont achevés. D'un montant de 80 000€ HT, ils ont été financés à 70% par le Conseil Départemental et ont consisté notamment en l'élargissement de la porte d'accès aux sanitaires.

Avant les travaux

Pendant les travaux

Après les travaux

Les nouveaux locaux de Saint-Paul Emplois Association

Saint-Paul Emplois Association : un outil au service des demandeurs d'emploi

Depuis quelques semaines, l'association "St Paul Emplois association" vous reçoit dans les nouveaux locaux, au rez-de-chaussée de la Résidence Eugène Reynaud.

Petit rappel !

L'association est équipée de logiciels destinés aux jeunes ou moins jeunes en quête de formation. "Pass'Avenir" s'adresse aux personnes qui ont déjà une expérience professionnelle et qui peuvent transposer leur connaissance dans d'autres métiers. "Transférence" s'adresse aux plus jeunes en quête de leur formation. Basé sur leurs goûts, les multiples questions permettent d'arriver à des propositions de formation. Ces bilans sont proposés gratuitement aux intéressés.

NOUVEAU

Le Bureau Municipal de l'Emploi, avec le soutien de la Mairie, propose un nouveau service en faveur des administrés pour un soutien administratif et informatique pour les dossiers (CAF, CPAM, retraite, MDPH….).

Contact : Sylvie Renversade ✆ 06 05 34 19 35

Le prochain Forum pour l'Emploi aura lieu le 14 juin 2018 de 13h30 à 17h au château de Cadarache.

Pour la 6ème année consécutive, Saint-Paul Emplois Association, la Mairie de Saint-Paul, les Mairies de Ginasservis, Jouques, Mirabeau, Rians, Vinon-sur-Verdon, Saint-Julien-le-Montagnier, les associations Capénergie et Cyclium, le Pays d'Aix, le Pôle Emploi, avec l'aimable participation du CEA et du château de Cadarache mettent toutes leurs énergies au service de l'emploi.

Les offres d'emploi proposées seront disponibles sur le site stpaulemploi.fr début juin. L'an dernier plus de 400 offres avaient été collectées, tous secteurs et tous niveaux. Ce forum est ouvert à tous. Parlez-en autour de vous. Entreprises ayant des postes à pourvoir ou chercheurs d'emploi, n'hésitez pas à contacter Saint-Paul Emplois Association au 06 05 34 19 35

Bienvenue à…

Loïc Gambier

Elagage, abattage, jardin

✆ 06 50 09 77 12
loicgambier19@gmail.com

1804

Restaurant créole et traiteur

Complexe commercial Louis Philibert
Réservation au ✆ 09 80 93 53 21 ou
✆ 07 67 27 60 22
www.restaurant-1804.fr
Ouvert du lundi au jeudi de 11h30 à 14h
et sur réservation le soir
Vendredi et samedi de 11h30 à 14h
et de 18h30 à 20h30

C'est nouveau !

Couleurs Paysannes :

des légumes frais et 100% locaux !

Couleurs Paysannes vous propose un panier paysan, frais, sain, de saison et 100% local ! Livraison tous les jeudis soir à l'entrée de la zone Rourabeau à Saint-Paul-lez-Durance.

Pour effectuer sa commande, créer son compte sur www.couleurs-paysannes.fr en utilisant le code : STPAUL2018 pour bénéficier de la livraison gratuite. Commander son panier paysan avant le dimanche soir (paiement en ligne sécurisé)
Récupérer sa commande au camion le jeudi suivant entre 16h et 18h
Tarif unique : 30€ (offre sans engagement)

Réouverture

Bar - Restaurant de la Mairie

Bar - Restaurant traditionnel
Terrasse ombragée
Organisation d'événements

Carole et Jean-Marc ont le plaisir de vous accueillir du lundi au vendredi de 7h à 19h et le week-end de 7h à 13h.
Place Jean Santini (face à la Maire)
04 88 29 67 93
bar-mairie13115@outlook.fr

Changement d'adresse

La Cazo'Vins a changé d'adresse

Vos cavistes, Hervé et Sophie, vous accueillent dans un nouveau magasin à 2 minutes du village, sur la zone de Rourabeau. Pour des moments de convivialité, ils vous invitent à déguster des planches de charcuteries et fromages à la coupe, et autres produits d'épicerie fine salés ou sucrés.
Pour vos pauses-café et casse-croûtes de midi, ça marche aussi !

La CaZo' Vins

La Cazo'Vins - Zone de Rourabeau - Saint-Paul-lez-Durance
Du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 16h à 19h
Commandes et réservations : 04 42 28 60 84 - cazovins.com

ETAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à nos neuf nouveaux petits Saint-Paulais.

Morgan LANDAIS CUOMO né le 20 Juin 2017, fils de Elodie CUOMO et Anthony LANDAIS
Lucas LEBRETON né le 5 Juillet 2017, fils de Déborah RUIZ et Jean-Baptiste LEBRETON
Matteo FUBIANI né le 29 Août 2017, fils de Julie SANGLAR et Nicolas FUBIANI
Camélia PENALVER TALEB née le 22 Septembre 2017, fille de Ismahane TALEB et David PENALVER
Luca BIANCARDINI né le 4 Novembre 2017, fils de Patricia SANTIAGO et Ludovic BIANCARDINI
Anatoly MAHAUT né le 17 Novembre 2017, fils de Tatiana SHUMITSKAYA et Tony MAHAUT
Giovanni FLIPPE né le 18 Décembre 2017, fils de Marlène DUTHET et Cédric FLIPPE
Sacha DUCRUET né le 27 Décembre 2017, fils de Laetitia TRUC et Benjamin DUCRUET
Railey ESCALON MASSARD né le 12 Janvier 2018, fils d'Aurore ESCALON et Florent MASSARD

Mariage

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Nejia HMAIED et Kamel HABOUBI
célébré le 27 Décembre 2017

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées.

Gabriel CAILLAT survenu le 17 Août 2017
Katia FRANCIUS survenu le 8 Septembre 2017
Nicole MARTELLI survenu le 5 Novembre 2017
Andrée GEDDA survenu le 29 Janvier 2018
Suzanne BRUNIE survenu le 7 Février 2018

Un beau feu d'artifice en décembre

Le 30 juillet 2017, le feu d'artifice avait été annulé suite aux nombreux feux de forêts en Provence.
Le 9 décembre 2017, pour rendre hommage aux Pompiers de Saint-Paul-lez-Durance, la Mairie et le Comité des Fêtes ont organisé un nouveau feu d'artifice suivi d'un vin chaud à la salle des fêtes.

Noël avant l'heure avec le colis des Aînés

L'équipe composée de Maryse Polastro, Catherine Belotti et Colette Cluchier, se dévoue depuis plus de 20 ans à la préparation des colis pour nos Séniors. Cette année, grand changement… un colis plus festif, composé de douceurs salées et sucrées et de bons d'achat. Un beau succès et beaucoup de remerciements qui incitent à renouveler ce principe l'an prochain.

Les 18 et 19 décembre, Patrick Audra et Jean-Marc Foggia ont ainsi assuré la livraison d'une centaine de colis. Les Séniors en maison de retraite n'ont pas été oubliés : Monsieur le Maire et Maryse Polastro ont transmis les colis aux familles ou les ont distribués directement jusqu'à Bouc-Bel-Air, Riez, Rians, Jouques et Peyrolles.

La Crèche vivante, une belle tradition de Noël

Comme chaque année, l'église de Saint-Paul a accueilli la traditionnelle crèche vivante, le 24 décembre au soir. Après la messe, la pompe de Noël et le vin chaud ont été dégustés à la salle des fêtes rénovée.

La Crèche de Noël

Depuis plusieurs années, les St Paulais ont la chance de pouvoir admirer une très belle crèche à l'église grâce l'implication de personnes bénévoles.

Notamment lors de la veillée de Noël où l'on chante avant le partage des pompes et du vin chaud.

Cérémonies des Vœux

Comme il est de tradition à Saint-Paul-lez-Durance, 2 cérémonies de présentation des vœux ont été organisées par la Mairie en Janvier dernier.

Le 26 janvier 2018, à la salle des fêtes, Roger Pizot et le Conseil Municipal recevaient les autorités civiles et militaires, des élus départementaux et municipaux des communes voisines, ainsi que les responsables du CEA Cadarache et d'Iter.

De gauche à droite : Jean-David Ciot, Maire du Puy-Sainte-Réparade, Olivier Fregeac, Maire de Peyrolles, Maryse Polastro et André Gomez, Adjoints au Maire, Ioan Cruceana, Directeur de cabinet de Bernard Bigot, Directeur de Iter International, Roger Pizot, Maire de Saint-Paul-lez-Durance, Guy Albert, Maire de Jouques, Jacques Vayron, Directeur de l'agence Iter France, Noé Maïté, Adjoint au maire de Vinon-sur-Verdon, Patricia Saez, Conseillère Départementale, et Fabrice Poussardin, Maire de Meyrargues.

Le 29 janvier, dans son discours à la population, Roger Pizot est revenu sur l'année écoulée et a présenté les projets pour l'année 2018. Il est également revenu sur les transferts de compétences à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et a insisté sur la volonté municipale de continuer à préserver la qualité de vie et les services pour les Saint-Paulais.

En remerciant les associations pour leur dévouement et les entreprises pour leur dynamisme, Monsieur le Maire a invité le public à partager le verre de l'amitié autour d'un buffet préparé par les commerçants de Saint-Paul et servi par le personnel attentif au bien-être de tous.

Hommage aux anciens combattants de Saint-Paul

Le 10 février 2018, les Anciens Combattants ont organisé une cérémonie d'hommage aux anciens combattants inhumés à Saint-Paul. Devant la plaque apposée au cimetière, en présence de Roger Pizot, Maire de Saint-Paul, le public s'est recueilli en hommage aux anciens combattants.

Commémoration des Anciens Combattants inhumés à Saint Paul lez Durance.
FILHOL Jean-Marie,
Président des Anciens Combattants de Saint Paul lez Durance, de 2008 à 2014

GACON Robert
CHAPITAL Robert
DAUMAS Louis
SIBILLAT Gabriel
MARCEL Henri
DAUMAS Régis
GOUÉGOUX Jean
VINCENTI Dominique
RUIZ Joseph
MATHIEU Jacques
LENIENT Max
LENIENT Marcelle
CASTELLANO Joseph
SIENNE Gilbert
TRIGUERO Joseph
DUCHESNE Jean
ARBAUD Fernand
ARBAUD Emile
CAILLAT Paul
BUISSON Raymond

Portage des repas à domicile

La Commune propose de livrer aux personnes âgées ou momentanément handicapées, des repas équilibrés, préparés dans les locaux de la cantine scolaire.

L'équipe de confection des repas

Depuis septembre, un nouveau cuisinier, Gilles, élabore ses menus avec des légumes frais et de saison, ainsi que des desserts faits maison.
Cette prestation est proposée grâce à la collaboration d'une équipe, Aurélia, Gilles, Sandra et Nathalie pour la conception. Puis Nancy qui à bord de la "Twingo municipale" arpente les rues du village pour une livraison entre 10h et 11h.
Pour bénéficier de ce service, rien de plus simple, contacter la Mairie au 04 42 57 40 56.
Le coût du repas s'élève à 5 € (entrée, plat, dessert, pain).

Au quotidien aux côtés de nos Aînés : le portage à domicile

Une marche du cœur pour les enfants malade

Lors de son aventure de 1 105 km qui relie Ottignies-Louvain-la-Neuve à Marseille, Jean-Marie Van Butsele a fait halte dans notre village le vendredi 15 Mars 2018 en fin d'après-midi.

Une marche caritative en soutien aux enfants gravement malades et leur famille.

Jean-Marie Van Butsele a été accueilli chaleureusement par la Municipalité et les Saint-Paulais devant la Mairie.
Puis, c'est en toute convivialité que Monsieur Jeullain, lui a offert l'hospitalité pour la nuit. Le lendemain, il a pu en forme reprendre la route, en direction de Marseille, fin de son périple.

Au sommet : un stage d'escalade pour les petits Saint-Paulais

A noter dans vos agendas

L'Association APOAES organisera du 2 au 4 Mai 2018, un stage d'escalade.
Destiné aux enfants de 7 à 12 ans, il est limité à 12 places.
Son tarif : 30 €
Les inscriptions se feront en Mairie et pour tout renseignement contacter Madame Bertusi au 06 75 91 25 55.

L'APOAES recherche des bénévoles

L'association APOAES gère le restaurant scolaire de l'école communale ainsi que les activités sportives et culturelles proposées sur la commune.

Cette association est essentielle, aussi bien pour nos enfants, que pour toutes les familles de Saint-Paul. Cependant, depuis plusieurs années maintenant, le dévouement des bénévoles ne suffit plus pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Plus ils seront nombreux, plus la tâche de chacun sera simplifiée.
Sans le soutien de nouveaux bénévoles, l'association est vouée à disparaître. On compte sur vous ! N'hésitez pas à les contacter pour vous renseigner et, pourquoi pas, les rejoindre au 06 75 91 25 55.

Johanna Bertusi, Présidente de l'APOAES

On compte sur vous

Remise des prix de karaté

Samedi 1er Juillet 2017 au matin, Omar Benakhlef, intervenant à l'Association APOAES, a remis les médailles à ses élèves.
Très fier du travail accompli toute au long de l'année.
Cette matinée s'est clôturé par un apéritif.

Félicitations !

La section de karaté et son enseignant sont heureux de vous annoncer l'obtention avec succès de la ceinture noire première Dan de M. SAPINA Paul qui a eu lieu le 11 mars 2018 à Marseille dans la salle Vallier et en espérant que ce modèle suscite d'autres vocations.

En toute convivialité : The Miss Ticssss

Une fois par mois, le jeudi, The Miss Ticssss organise un loto-goûter ouvert à tous, à 15h à la salle des fêtes. Pour 4 cartons, le tarif est de 5€. Grâce à l'adhésion annuelle, le carton supplémentaire est à 0,50€ (sans adhésion 1€). A la fin de chaque loto, un goûter est offert avec une boisson chaude ou froide selon la saison.

Nouveau cette année, le loto italien

Dimanche 10 juin et 16 décembre à 15h

100 lots à gagner avec un tirage de 90 numéros.
Si vous aimez jouer, voir du monde en toute convivialité, venez nombreux !

Le dimanche 15 avril 2018 à 10 h au stade.
Participation 5€ minimum.
Partagez cette marche solidaire au profit de la Maison de Gardanne. Une collation matinale et amicale en fin de parcours est offerte.

Afin d'alimenter notre rubrique "Saint-Paul, d'hier et d'aujourd'hui", la Commune recherche des photos d'archives du village d'avant 1970. Merci de prêter quelques instants vos photos au secrétariat en mairie de Saint-Paul. Elles vous seront restituées immédiatement après avoir été scannées.

La transhumance à Saint-Paul

Dans les rues du village

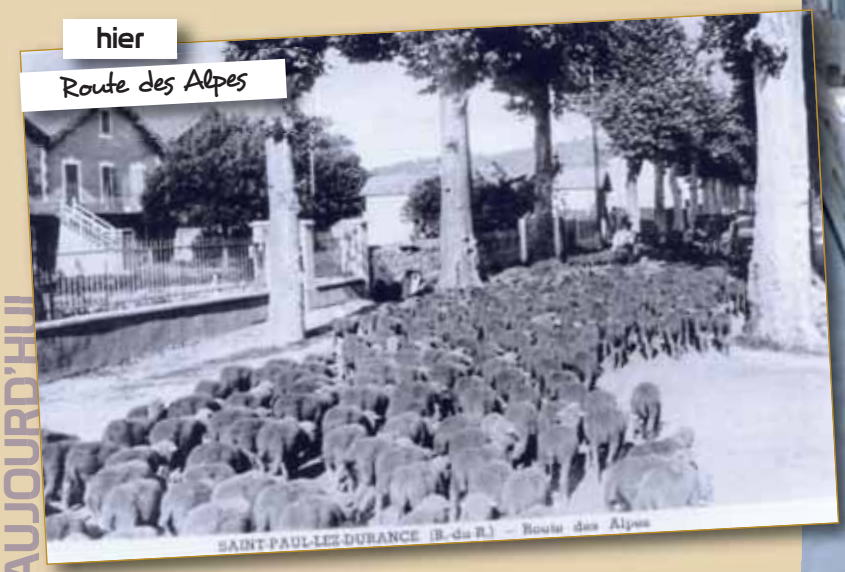

Tradition pastoralière qui remonte au Moyen-Age, la transhumance est un événement cher au cœur de tous les Provençaux.

Le principe en est simple :

La transhumance, du latin “trans” (de l'autre côté) et “humus” (la terre, le pays), est la migration périodique du bétail (bovidés, cervidés, équidés et ovins) entre les pâturages d'hiver et les pâturages d'été. Elle a pour objectif d’engraisser le troupeau mais aussi sa reproduction. Elle se pratique sur tous les continents. Cette “forme de nomadisme” remonterait au moins à 4 000 ans.

Elle a connu un déclin progressif au XXème siècle et est aujourd’hui remise en valeur pour sa contribution dans le développement de l'agriculture durable, dans des missions environnementales, “maintenir des paysages ouverts, aider à lutter contre l'embroussaillement, prévenir le risque d'incendie de forêt ou celui d'avalanche, aider à conserver la biodiversité et les habitats d'espèces sauvages rares ou en péril”.

La transhumance fait partie du patrimoine provençal. Historiquement, elle a tracé son propre réseau routier, les drailles ou carraires, qui furent les premières voies de communication entre les plaines de Basse Provence et les montagnes alpines.

Elles ont pour la plupart disparu, accaparées notamment par les routes automobiles. De petites portions sont toutefois encore empruntées par les troupeaux cheminant de nos jours à pied depuis le Var, les Alpes Maritimes ou les Alpes de Haute Provence.

Clé de voûte d’un mode d’élevage basé sur le pâturage, la transhumance garantit des productions (viande, laine) de grande qualité, rythmée par les cycles naturels de l’herbe et de l’animal. Les troupeaux sont composés de brebis de races dites rustiques : Mérinos d’Arles (la race typique de la grande transhumance), Préalpes du Sud et Mourérous. Issues de longues et patientes sélections, adaptées aux longs déplacements et à des conditions de climat et d'alimentation difficiles, ces races sont parfaitement adaptées à leurs territoires.

aujourd’hui

Saint-Paul est depuis l’antiquité un lieu de passage, à la fois fluvial, par la Durance, et terrestre par la route des Alpes. Cette très ancienne voie de communication a permis, depuis des siècles, aux troupeaux de transiter entre les plaines de Crau et de Camargue et les alpages des Hautes Alpes et de Haute Provence. Aujourd’hui, comme hier, les troupeaux d’ovins et de brebis traversent le village, puis empruntent l’ancienne route des Alpes, par l’allée des Platanes, autrefois appelée chemin de la Burlière. Cette traversée du village encadrée par les bergers et leurs chiens reste pour tous les Saint-Paulais un moment de fête autour d’une tradition chère à leur cœur.

Démarches administratives : **ce qui a changé**

En 2017, les procédures pour faire établir vos papiers d'identité, cartes grises, ou permis de conduire ont évolué et ont été modifiées. Ce qu'il faut savoir…

Les démarches des usagers sont facilitées grâce à la dématérialisation des demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire et de carte grise.
Désormais, des démarches en ligne pratiques, rapides et sécurisées, à partir de sites accessibles.
Concrètement, les guichets de la sous-préfecture d'Aix et la Préfecture de Marseille pour le traitement des cartes grises et des permis de conduire sont définitivement fermés depuis le 6 Novembre 2017. **La Mairie reste toujours à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.**

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS.
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants France Connect.

Pour les cartes d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie de dépôt.

Pour les permis de conduire

- Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.
- Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.
- En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
- En cas de perte, je la déclare en ligne.
- Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.
- Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis à domicile.

Pour les certificats d'immatriculation

- Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata - Changement d'adresse
- Changement de titulaire - Cession de véhicule
- Autre motif
- Je fais ma demande en ligne : htpps://immatriculation.ants.gouv.fr
- En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
- Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.
- Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Pour les passeports

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'achète un timbre fiscal sur le site : https://timbres.impots.gouv.fr/
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie de dépôt.

Transport à la Demande : ça fonctionne !

Vous désirez faire un petit trajet ou une correspondance, pensez au Transport à la Demande (TAD) !

On a testé pour vous, ça fonctionne parfaitement.

Le principe est simple :

- Réserver son minibus à l'avance au **09 70 83 01 23** de 8h à 18h du lundi au vendredi
- Se présenter 5 minutes à l'avance au point de rendez-vous

Les horaires souhaités sont modulables en fonction des demandes déjà enregistrées.

Tarifs : 1,20€ l'unité
2,20€ les 2 voyages
9,00€ les 10 voyages

Plus d'infos sur **www.lepilote.com**

Plan Local d'Urbanisme : bilan de son élaboration

L'enquête publique du projet de PLU s'est déroulé du 30 Novembre 2017 au 30 décembre 2017. A l'issue de cette enquête le Commissaire Enquêteur a rendu son rapport avec un avis favorable. Très peu de remarques ont été notées sur le registre d'enquête.

La prochaine étape sera l'approbation définitive du PLU qui sera approuvé par le Conseil Métropolitain.

En effet, depuis le 1er Janvier 2018 certaines compétences ont été transférées à la Métropole Aix-Marseille-Provence dont l'élaboration des documents d'urbanisme. L'instruction des autorisations d'urbanisme reste de la compétence du Maire (permis de construire, autorisations de travaux).

L'approbation par la métropole n'empêche pas que le PLU sera présenté au Conseil Municipal de Saint-Paul !

Transfert de compétences à la Métropole Aix-Marseille-Provence

A côté de l'urbanisme, ce sont aussi les compétences eau et assainissement qui ont été transférées depuis le 1er janvier 2018.

Cependant, pour les communes en régie, comme Saint-Paul, la possibilité d'avoir une régie commune intercommunale est à l'étude.

A NOTER SUR VOS AGENDAS !

AVRIL

11 ▸ **Repas de l'amitié**
12 ▸ **Loto et Goûter de pâques** des Miss'Ticssssss
15 ▸ **Marche du Cœur (10h)** des Miss'Ticssssss
▸ **Loto des Pompiers** à 15h à la caserne
18 ▸ **Loto goûter** de Saint-Paul Loisirs
26 ▸ **Repas de l'amitié**
28 ▸ **Sortie en Camargue** de Saint-Paul Loisirs à la Manade Chapelle à St Martin de Crau

MAI

1er ▸ **Journée Boules** (Challenge J. Robion) sur inscription
Du 2 au 4 ▸ **Stage escalade enfants** proposé par l'APOAES (projet)
16 ▸ **Repas de l'amitié**
17 ▸ **Loto et Goûter** des Miss'Ticssssss
23 ▸ **Loto goûter** de Saint-Paul Loisirs
26 ▸ **Sortie dans les Cévennes** de Saint-Paul Loisirs à la Bambouseraie d'Anduze et randonnée avec le petit train des Cévennes
27 ▸ **Vide grenier** au stade par l'Association Les Petits Mômes **
30 ▸ **Repas de l'amitié**

JUIN

10 ▸ **Loto Italien de l'été** des Miss'Ticssssss
14 ▸ **Forum de l'Emploi** au Château de Cadarache
16 ▸ **Sortie dans l'Aude** de Saint-Paul Loisirs
Une journée à Gruissan (promenade en bateau et petit train)
20 ▸ **Repas de l'amitié** au Château de Cadarache
23 ▸ **3ème nuit des arts martiaux**
26 ▸ **Kermesse** par l'Association Les Petits Mômes (projet) à partir de 18h
30 ▸ **Spectacle Modern Jazz** de l'APOAES